

Quissac

Des travaux pour redynamiser le centre bourg

Jeudi 23 septembre, à 19 h, le conseil municipal s'est réuni au foyer Désiré-Rousset pour un ordre du jour chargé.

Parmi les points adoptés : approbation du rapport annuel du délégataire de l'assainissement collectif, du rapport annuel sur le prix et la qualité de service assainissement et de celui sur l'eau potable. Les conseillers ont aussi voté la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain, outil de revitalisation de ces territoires où il fait bon vivre. Le maire a été autorisé à ester en justice pour un différend de voisinage, portant sur une autorisation



Le conseil municipal s'est réuni au foyer Désiré-Rousset.

d'urbanisme. Le conseil a donné son aval à l'acquisition d'un bien par voie de préemption (hangar Cathalan), à la de-

mande de subvention auprès du Département pour les travaux d'agrandissement de la Maison du Terroir. Cette opé-

ration permet de redynamiser le centre bourg, d'améliorer l'offre de services à la population, et de soutenir la commercialisation des produits agricoles distribués en circuit court. De même ont été adoptées les demandes d'inscription au programme de d'investissement Smeg pour le quartier de Vièle, les demandes de subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau pour le renouvellement des réseaux assainissement et eau potable du chemin du Château d'Eau, de la rue du Four-à-Chaux et du chemin de Rouvière.

► Correspondant Midi Libre : 06 63 41 40 31